



JOURNÉE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL DU CHU D'ANGRÉ

L'INTERVIEW DU SEMESTRE

PROF. ADJOBY ROLAND,
CHEF DU SERVICE DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE
DU CHU D'ANGRÉ :

**“LES ACTES QUE LES MÉDECINS
POSENT, PEUVENT LES EXPOSER À DES
POURSUITES JUDICIAIRES.”**



Nouvelle
rubrique

LE SPECIALISTE

Dr. TOURE Dramane

Spécialiste en Chirurgie digestive
et Chirurgie endocrinienne :

**“Nous réalisons avec succès
l'opération des hémorroïdes”**

Sommaire interactif :

cliquez sur une rubrique pour l'atteindre directement dans le fichier.

NOUVELLES DU CHU D'ANGRE.....	3
Les travaux de la Direction Technique : Le remplacement de l'aimant de l'IRM.....	4
Les réunions du Conseil de Gestion du CHU d'Angré en 2023...	6
L'Interview du Semestre.....	7
Mardi gras 2023 : Visite des élèves du Groupe Scolaire La Cité des Anges à l'hôpital.....	9
2 ^{ème} édition du Festival Culturel et Sportif des Acteurs du Système Sanitaire.....	9
Accréditation du Service de Biologie Médicale : de quoi s'agit-il ?.....	10
Don du ROTARACT au service de Pédiatrie.....	11
Les distinctions du CHU d'Angré en 2023.....	12
Sortie de la 1 ^{ère} Promotion de Gynécologues-obstétriciens du CHU d'Angré.....	12
ESPACE RH.....	13
Infos RH : La prime d'intéressement, qu'est-ce que c'est ?.....	14
Conférence sur les Droits des Femmes travailleurs.....	15
1 ^{ère} Édition de la Journée de Reconnaissance du Personnel du CHU d'Angré.....	16
ESPACE SANTE.....	17
Le Spécialiste : Tout savoir sur l'opération des hémorroïdes.....	18
Hygiène au quotidien : L'hygiène des mains 1/2.....	20
Diététique : Alimentation du nourrisson de 6 à 24 mois.....	22
Carnet Rose.....	23

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de publication :

GUEYE Idrissa, Directeur Général du CHU d'Angré

Directrice scientifique :

Prof. Flore AMON TANOH-DICK, Directrice Médicale et Scientifique du CHU d'Angré

Rédacteur en chef :

MESSOU Anoï, Chef du Service de Communication et des Relations Publiques

Secrétaires de rédaction :

- Mme DJEDJE
- Mlle KOUADIO Sarah

Rédacteurs :

- ERI Joëlle, Sous-Directrice de la Planification et de la

Gestion des Carrières

- Dr. N'DRI Arlette, Sous-Directrice de l'Hygiène et de Lutte contre les Infections Nosocomiales
- Dr SOM Estelle, Service de Biologie médicale
- Dr. DIABAGATE, Nutritionniste
- Mme ALOCO Viviane
- Gnahoré AUBIN, Président de la Mutuelle des Agents du CHU d'Angré

Photographes :

- KOFFI Franck
- SEKA Gervais

Infographes :

- SEKA Gervais
- MESSOU Anoï



L'ÉDITO

Le dernier trimestre de l'année est l'occasion de faire un petit bilan. Si je devais résumer 2023 en un mot, ce serait « reconnaissance ». Cette année encore, le travail abattu par l'ensemble du personnel a été remarqué et récompensé. Le CHU d'Angré a ainsi remporté « l'Oscar du CHU de l'année 2022 », puis le Directeur Général a été primé « Meilleur Administrateur des Centres hospitaliers publics ».

2023 a été par ailleurs riche en événements. L'établissement a procédé au remplacement de l'aimant de l'Appareil d'Imagerie à Résonance Magnétique (IRM) et à la remise en service de cet équipement immobilisé depuis décembre 2022. Sur le plan social, la cérémonie de reconnaissance du CHU, à l'endroit des Agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite et des Médecins Agrégés de 2018 à 2022, a été organisée. Quant au processus d'accréditation du Service de Biologie médicale, il a connu un bon signifiant avec une série d'audits. Le présent numéro de notre journal retrace dans les détails tous ces faits marquants.

Tout ce travail n'a d'intérêt que s'il répond aux attentes du personnel que vous êtes, aux attentes des partenaires et surtout à celles des patients pour lesquels nous existons. Je voudrais encore remercier chacun de vous pour tous les sacrifices consentis pour le bien-être des populations. Il y a encore du chemin à parcourir, car les défis sont nombreux ; mais je suis convaincu que nous saurons tous nous mobiliser pour les relever.

Je ne saurai conclure cet éditorial sans souhaiter à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes de fin d'année. Que chacun de vous termine l'année en paix, en très bonne santé et dans l'excellence !!!

Bonne lecture !

GUEYE Idrissa
Directeur Général

www.chuangre.ci

info@chuangre.ci

Tél. : +225 27 22 49 64 00

An aerial photograph of the CHU d'Angre campus. The image shows several large, modern buildings with white facades and red-tiled roofs, arranged in a grid-like pattern. There are parking lots with several cars, and some green spaces. In the background, a dense urban area with many smaller buildings is visible. The text "NOUVELLES DU CHU D'ANGRE" is overlaid in the center in a large, green, stylized font.

NOUVELLES DU CHU D'ANGRE

Les travaux de la Direction Technique

LE REMPLACEMENT DE L'AIMANT DE L'IRM

En décembre 2022, l'aimant de l'appareil d'IRM du CHU d'Angré a été démagnétisé, provoquant l'immobilisation du dit appareil. La Direction Générale a donc pris les mesures nécessaires à son remplacement qui a eu lieu le 23 juin 2023, en présence de Monsieur GUEYE Idrissa, Directeur Général de l'établissement. Nous avons recueilli des informations et précisions sur cette opération, auprès de Monsieur KOUAME Kouakou, Directeur technique (DT) de l'établissement.



Qu'est-ce qu'un appareil d'IRM ?

"IRM" signifie "Imagerie par Résonance Magnétique", ce qui renvoie au mode de fonctionnement de l'appareil. Ce dernier utilise en effet un champ magnétique généré par son aimant et des ondes radio. Des atomes d'hydrogène, placés dans le puissant champ magnétique de l'appareil, s'orientent dans la même direction. Ils sont excités au moyen des ondes radios pendant une courte période ; on dit alors qu'ils sont "mis en résonance". À l'arrêt de cette stimulation, les atomes restituent l'énergie accumulée en produisant un signal. Ce signal est enregistré et traité sous forme d'image par un système informatique, donnant ainsi le résultat d'un examen d'IRM.

Différence entre un appareil d'IRM et un scanner

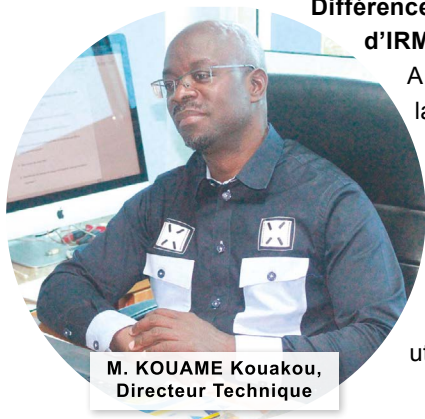
A la question de savoir la différence entre un appareil d'IRM et un Scanner, M. KOUAME a répondu que l'IRM n'émet aucune radiation ionisante ; le scanner, au contraire, utilise des rayons X pour

créer des images en coupe du corps humain. Vu qu'il s'agit de radiations envoyées sur le corps, un individu ne peut passer plusieurs fois dans le scanner, dans une période donnée. Par contre, un même patient peut subir plusieurs IRM, sans aucun danger, peu importe la durée entre chaque examen. Ces deux examens permettent de diagnostiquer un traumatisme, un cancer ou d'autres affections.

Qu'est-ce qui a provoqué la démagnétisation de l'aimant de l'IRM du CHU d'Angré ?

Le champ magnétique, généré de façon artificielle, ne peut être conservé que grâce au refroidissement de la bobine de l'appareil. Ce refroidissement est assuré par un gaz : l'hélium. Par conséquent, s'il y a un "quench", c'est-à-dire une trop grande fuite de l'hélium, le refroidissement ne sera plus correctement assuré et l'aimant sera démagnétisé.

Il faut préciser que la fuite de l'hélium, en dehors de toute situation d'accident, se fait naturellement et il faut donc assurer la maintenance par l'ajout du gaz. Enfin, il peut arriver que la fuite soit volontairement provoquée pour des raisons de sécurité, quand il s'agit d'éviter des accidents avec les malades. Par ailleurs, depuis l'ouverture de



M. KOUAME Kouakou,
Directeur Technique



l'établissement, il y a déjà eu deux fuites accidentelles d'hélium qui ont occasionné la démagnétisation de l'aimant. Il a donc fallu procéder à un réapprovisionnement de l'appareil en gaz à chaque fois. Après le quench accidentel de décembre 2022, la décision a été prise, par les Responsables de l'établissement, d'acquérir un nouvel aimant doté d'une nouvelle technologie.

L'acquisition du nouvel aimant

Il a paru plus opportun de changer l'aimant que d'acquérir un nouvel IRM. La nouvelle pièce a coûté un peu plus de trois cent millions de FCFA (y compris la logistique et l'expertise des ingénieurs extérieurs). Un appareil d'IRM neuf aurait coûté quatre à cinq fois plus cher.

De même, procéder à une nouvelle magnétisation de l'ancien aimant aurait entraîné ultérieurement de nouveaux frais. La fuite naturelle de l'hélium, comme expliqué précédemment, aurait en effet nécessité des réapprovisionnements en gaz. Il faut ajouter à ceci que plus un aimant est rechargé en gaz, plus le risque qu'il y ait un quench s'accroît.

La décision d'acquérir le nouvel aimant se justifie par sa technologie de refroidissement qui permet de conserver

l'hélium de façon naturelle ; ce qui est source d'économies financières et limite l'immobilisation de l'IRM.

Les étapes du remplacement de l'aimant

L'appareil d'IRM du CHU a été immobilisé pendant six mois (de décembre 2022 à juin 2023). Plusieurs raisons expliquent cette durée, selon la Direction Technique. La commande du nouvel aimant n'a en effet été possible qu'après la mise en place du budget 2023. De plus, pour des raisons de logistique, la pièce commandée aux USA, a transité par l'Ethiopie puis le Ghana, avant d'être livrée au CHU d'Angré.

Sur le plan technique, l'opération de remplacement de l'aimant s'est déroulée ainsi :

- désinstallation et enlèvement de l'ancien aimant ;
- installation du nouvel aimant avec les connexions mécaniques et électriques ;
- remise à niveau de l'hélium.

Monsieur KOUAME indique : « Comme vous avez pu le constater, le 23 juin 2023, le remplacement de l'aimant a nécessité l'intervention d'une grue. La pièce pèse en effet plus de trois tonnes. La grue a donc procédé à l'enlèvement de l'ancien aimant, avant de poser le nouveau devant la salle d'IRM ».

Cette délicate opération s'est déroulée pendant toute la journée, sous une pluie incessante. C'est d'ailleurs sous l'œil vigilant du DG que le nouvel aimant a été sorti du camion, avant d'être posé par la grue au niveau du Service d'Imagerie médicale, puis installé dans la salle d'IRM.

Une fois toutes les connexions réalisées, il y a eu une période de test, avant la remise en activité effective de l'appareil d'IRM, le 10 août 2023 ; c'est avec un soulagement certain que les patients de l'établissement ont pu reprendre leurs examens d'IRM.

Infos recueillies par Mme ALOCO et Miss KOUADIO



LES RÉUNIONS DU CONSEIL DE GESTION DU CHU D'ANGRÉ EN 2023

Les trois premières réunions du Conseil de Gestion (COGES) pour l'exercice 2023 ont eu lieu respectivement les 17 mai, 25 juillet et 26 octobre 2023.

Au cours de la 1^{ère} réunion, Monsieur GUEYE Idrissa, Directeur Général du CHU-A, a présenté le rapport d'activités de l'établissement au titre de l'exercice 2022. Il a profité de l'occasion pour présenter son dernier trophée, le Prix du Meilleur Administrateur des Centres Hospitaliers Publics (2022) décerné par Afrique Vérité pour la Promotion de la Bonne Gouvernance. Le Président de séance, Monsieur TANNI Emmanuel, Conseiller Technique du Ministre en charge de la Santé, et les Membres du COGES ont félicité le DG pour cette énième distinction.



La 2^{ème} réunion a été l'occasion pour le DG de présenter les projets de plan d'action et de budget 2024. Les deux projets ont été validés par le COGES.

Enfin à la 3^{ème} réunion, Monsieur GUEYE a, dans son exposé, énuméré les difficultés rencontrées par l'établissement avant d'évoquer certaines actions menées par la Direction Générale, dont :

- le remplacement de l'aimant défectueux de l'appareil d'IRM ;
- l'aboutissement des négociations entre le CHU d'Angré et la Nouvelle Pharmacie de Santé Publique (NPSP), en vue de trouver des solutions aux ruptures de produits pharmaceutiques et de baisser les prix des dits produits.

M. KOFFI / Mme ALOCO

VISITE DE LA DIRECTION DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ AU CHU D'ANGRÉ

Le mercredi 05 avril 2023, le Service de Communication et des Relations Publique (SECOREP) du CHU-A a reçu une délégation de la Direction de la Communication et des Relations Publiques du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (DCRP/MSHP-CMU) conduite par Monsieur KOUADIO Paul Allé, Directeur.

Cette visite avait pour but de renforcer la collaboration entre la DCRP et le SECOREP, dans le cadre de la politique de communication du Ministère en charge de la Santé.

Selon le DCRP, de telles visites se feront dans d'autres Hôpitaux généraux, les CHU et autres EPN de la santé sur tout le territoire, afin de s'enquérir des moyens et de la politique de communication des dites structures.

A cette occasion, M. MESSOU Anoï, Chef du SECOREP du CHU, a évoqué des sujets importants tels que la nécessité de communiquer sur la pyramide sanitaire. La communication sur cette pyramide relève de la DCRP et serait susceptible de désengorger les CHU.

La visite s'est achevée par une tournée au sein de l'établissement pour permettre à la délégation de voir le dispositif de Gestion de l'affichage Dynamique (GAD) de l'établissement.

Mme ALOCO



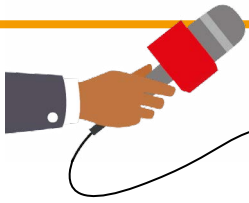
DON DE VERSUS BANK AUX PATIENTES DU SERVICE DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

Le jeudi 30 mars 2023, les patientes de l'Unité de Maternité du CHU d'Angré ont reçu des présents d'une délégation de Versus-Bank conduite par le Directeur d'exploitation de la dite banque, Monsieur Yaya KONE.



Cette remise de don s'est faite, en présence du Chef du SECOREP, M. MESSOU Anoï, de la Sous-Directrice des Soins Infirmiers et Obstétricaux, madame SOHOUA Nicole et de la Sous-Directrice de la Planification et de la Gestion des Carrières, Madame ERI Joëlle, représentant le DG. Cette dernière a exprimé la gratitude de l'établissement pour cette action sociale de la banque. Après la remise symbolique, les responsables de Versus Bank ont remis des présents à des patientes du Service de Gynéco, à savoir des couches, des serviettes, du savon et des produits pour bébés. C'est avec joie que ces mères ont reçu ce don.

A. V.



L'INTERVIEW DU SEMESTRE

Prof. ADJOBY Roland

Chef du Service de Gynécologie-obstétrique du CHU d'Angré

Chef du Service de Gynécologie-obstétrique, Prof. ADJOBY Roland, nous a accordé l'interview du semestre pour ce numéro.

Né à Béoumi où il débute ses études, il obtient le Baccalauréat en 1994, au Lycée Sainte-Marie. En 2004, il soutient sa thèse en Doctorat de Médecine, puis en 2013, il obtient son Diplôme de Formation Médicale Spécialisée en Gynécologie-obstétrique, à l'Université Jules Verne de Picardie (France). Enfin en 2016, il est admis au concours d'agrégation du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

Après 15 années passées au Service de Gynécologie-obstétrique du CHU de Cocody, Prof. ADJOBY est depuis 2019, le Chef du Service de Gynécologie-obstétrique du CHU d'Angré.



“IL FAUT AMENER LES AGENTS À TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET À ÊTRE SOUDÉS.”

Qu'est-ce qui a motivé votre choix pour la gynécologie ?

Au début, j'ai voulu être Chirurgien-pédiatre à cause de Prof. MOBIO qui était Chef du Service de Chirurgie pédiatrique au CHU de Treichville et qui était un ami de la famille. Plus tard, j'ai voulu être Chirurgien digestif à cause du Prof. KANGA N'Guessan, également un ami de la famille. J'ai finalement opté pour la Gynécologie-obstétrique à cause d'un oncle, Prof. ANOMA, qui a bien voulu prendre en charge ma carrière professionnelle en me confiant au Prof. BONNY.

Comment avez-vous été choisi pour diriger le Service de Gynécologie du CHU d'Angré ?

Au départ, j'étais venu avec Prof. ABAULETH qui était le Chef de Service de la Gynécologie-obstétrique, lorsqu'on préparait l'ouverture du CHU-A. Prof. ABAULETH a ensuite fait une demande de mise en disponibilité pour partir en Europe. Finalement en tant qu'adjoint, je suis devenu le Chef de Service. Ça a donc été un concours de circonstances. Je ne me voyais pas Chef de Service avant

dix ans, soit après la retraite de Prof. ABAULETH.

Outre les grossesses, quelles sont les pathologies que vous prenez fréquemment en charge au CHU d'Angré ?

C'est vrai qu'on fait beaucoup d'accouchements, mais on assure fréquemment le suivi prénatal, surtout avec les grossesses pathologiques (grossesses associées à des maladies telles que l'hypertension, la drépanocytose, le diabète, les maladies de la thyroïde et les maladies neurologiques) qui ne peuvent pas être suivies en périphérie et sont référées dans notre établissement. Nous suivons aussi les femmes qui sont désireuses de faire des enfants, ainsi que les cas d'infertilité et les fibromes utérins. Il y a de nombreux fibromes que nous surveillons et il arrive qu'on fasse des chirurgies en cas de complications ; dans certaines situations, lorsque les femmes sont d'un certain âge, on réalise l'ablation totale de l'utérus.

On suit également les femmes qui sont demandeuses de planification familiale. Notons aussi que les cancers sont suivis préférentiellement dans les CHU et à cet effet, on

travaille beaucoup avec le Centre National de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO) dans la prise en charge des femmes qui souffrent de cancer de l'utérus, des ovaires ou des seins. Il y a aussi beaucoup de cas d'endométriose que nous suivons ici, même si selon les statistiques, seule une femme sur dix en souffre.

Comment arrivez-vous à remplir vos missions respectives de Chef de Service et de Gynécologue-obstétricien ?

Cette double casquette donne effectivement un peu plus de travail. J'ai appris beaucoup avec mes maîtres, notamment Prof. KOUAKOU Firmin qui, étant Directeur du CHU de Cocody, m'avait un peu confié les rênes de son Service. Il m'a prodigué beaucoup de conseils concernant la gestion administrative. J'ai également appris avec Prof. BONNY, au niveau de la Gynécologie-obstétrique, qui était le Chef du Service des hospitalisations. Tout ceci demande beaucoup de travail et de sacrifices et nos familles ne comprennent pas toujours qu'on travaille autant. Il faut effectivement gérer à la fois le personnel, les ressources matérielles, l'organisation et participer à beaucoup de réunions. Il faut amener les gens à travailler en équipe et à être soudés.

Au niveau médical, il faut dire que nous avons beaucoup de patients qui veulent être suivis par des Professeurs, par des Universitaires en particulier. On a aussi un programme opératoire qu'il faut suivre, sans oublier les consultations, les visites de malades et l'encadrement des étudiants ; ça fait vraiment beaucoup. Nous avons donc une charge de travail énorme qui demande beaucoup de sacrifices.

Quel est votre regard sur le plateau technique du CHU-A et la prise en charge des patients, en particulier au Service Gynécologie-obstétrique ?

Quand on arrive au CHU-A, il y a l'aspect environnemental, l'aspect salubrité, l'aspect organisation avec la démarche qualité. Tout cela donne déjà une bonne image de l'établissement. Concernant le plateau technique, nous avons tout pour pouvoir faire des chirurgies, pour pouvoir accueillir des urgences ou faire des consultations ; et à ce niveau-là, les malades sont plutôt satisfaits. Mais on pourrait faire bien mieux pour faire rayonner davantage le service, en mettant en place l'endoscopie en gynécologie pour réaliser des interventions d'hystéroscopie, de coéloscopie et la vidéo-chirurgie. Un appareil d'échographie serait également le bienvenu en consultation. Un gynécologue, qui consulte, doit pouvoir faire en même temps l'échographie ; c'est un standard.

En dehors de cela, votre service dispose-t-il des moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses

missions ?

Je dirais que nous sommes équipés à 90%. Cependant, pour la formation de nos étudiants, il serait bien d'avoir un appareil d'échographie en consultation comme je viens de le souligner. Cela nous permettrait au quotidien de les former afin qu'ils aient une bonne ouverture sur l'échographie. Un bémol en ce qui concerne nos ressources, c'est le manque de personnel. Cela nous impose de travailler en-dessous de 50% de nos capacités ; nous sommes donc limités dans nos perspectives de prise en charge des malades au niveau chirurgical. On pourrait faire plus s'il y avait suffisamment de médecins-anesthésistes, d'infirmiers anesthésistes et de sages-femmes. Renforcer le personnel nous permettrait d'ouvrir plus de blocs et plus de chambres aux urgences gynécologiques.

Quelles autres difficultés majeures rencontrez-vous dans l'exercice de vos fonctions et quelles sont les solutions que vous pourriez proposer ?

En ce qui concerne notre service, nous n'avons pas de grande salle de réunion ; ce qui nous oblige à limiter l'accès pendant nos bilans de garde (Staff) à l'équipe de garde. Il est important d'avoir une plus grande salle de staff pour faire participer les étudiants, les médecins, les sages-femmes et

toute l'équipe à ces rencontres, car nous y faisons aussi de la formation. Une salle de grande capacité nous permettrait d'atteindre nos missions de soins, d'enseignement et de recherche. S'il y a quelque

chose que je souhaite dans l'immédiat, c'est cela et un appareil d'échographie en consultation.

Comment se passe la collaboration avec les autres services, notamment celui de la Pédiatrie ?

On a une bonne collaboration avec le Service de Pédiatrie. On a mis en place un comité de coordination de la périnatalité qui regroupe des infirmiers, des médecins-anesthésistes, des pédiatres, des gynécologues-obstétriciens. Le fait de se réunir, trois fois dans l'année, nous permet d'améliorer nos procédures transversales, de travailler ensemble pour le couple mère-enfant. Les pédiatres viennent également à nos réunions trimestrielles d'audit des décès ; ils sont donc au courant des décès maternels qui ont lieu dans notre service. Nous avons des pédiatres qui viennent voir nos enfants et on discute avec eux de la prise en charge de ces derniers. La collaboration est franche et très constructive.

Pour finir, auriez-vous des conseils à donner aux étudiants qui souhaitent devenir gynécologues ?

Aux étudiants, je leur dirai que c'est une discipline qui est très difficile. À cause de la charge de travail, on est obligés

de se réveiller la nuit, obligés de suivre les patients de près puisque chez nous, la vie et la mort qui se côtoient. Le risque médico-légal est une réalité chez nous. Ça veut dire que les actes que nous posons, peuvent nous exposer à des poursuites judiciaires. La justice est vraiment à nos portes, donc cela exige beaucoup de formation, en dehors même de la formation de base, pour éviter les pièges. À tous ceux qui veulent devenir Gynécologue-obstétricien, je

leur demande de s'accrocher, de se former, de travailler, de ne pas avoir peur de l'adversité. Ils doivent avoir beaucoup à donner pour la médecine, parce que c'est un domaine très difficile et contraignant. Il y a aussi beaucoup de joie dans la gynécologie : on rentre toujours avec le sourire à la maison, lorsqu'on a donné vie à un enfant.

Propos recueillis par Mme ALOCO et Miss KOUADIO

MARDI GRAS 2023 : VISITE DES ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE LA CITÉ DES ANGES À L'HÔPITAL

La date de Mardi gras est fixée, comme chaque année, 47 jours avant la Pâques. Le mardi 21 février 2023 a eu lieu la célébration de cette fête. Ainsi les enfants du "Groupe Scolaire La Cité des Anges", se sont rendus au Centre Hospitalier et Universitaire d'Angré (CHU-A), habillés pour la circonstance en tenue de Chirurgiens, de Sages-Femmes, de brancardiers, etc.

Des jeux de rôles se sont déroulés pour que les enfants sachent comment se font les admissions en consultations externes et aux urgences. Ils ont effectué quelques tournées dans certains services de l'établissement dans le but de s'imprégner de leur rôle et fonctionnement. En présence de la Directrice Médicale et Scientifique, Professeur Flore AMON TANOHI-DICK, le Groupe Scolaire La Cité des Anges a marqué sa présence, en octroyant au CHU un don composé de savons, de sachets de poudre à linge, de serpillères, pour l'encourager à tenir davantage son cadre propre et agréable pour le bien-être de la population.



Mme ALOCO

2^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL ET SPORTIF DES ACTEURS DU SYSTÈME SANITAIRE

Le samedi 05 août 2023, le Centre Hospitalier et Universitaire d'Angré a participé à la grande fête des Acteurs de la santé. Cette manifestation, qui s'est tenue au stade de la Brigade Anti-Emeute (BAE) sis à Yopougon Toits Rouges, a regroupé les Agents de la Santé d'Abidjan et de l'intérieur du pays.

Il faut rappeler que plusieurs disciplines sportives (football masculin, football féminin, course de relais, volley-ball, pétanque et tir à l'arc) et culturelles (Karaoké, Génies en herbe), ont enrichi cet événement.



Le CHU d'Angré a terminé 2^{ème} au concours Karaoké derrière le CHR d'Aboisso et 3^{ème} au concours de Génies en herbe, ainsi qu'à la course de relais.

Le Directeur Général, Monsieur GUEYE Idrissa, a fait les choses en grand. Pour la participation à cette fête, le DG, en plus des véhicules, a mis à la disposition de la Mutuelle des Agents du CHU d'Angré (MACHUA) des jeux de maillots, des casquettes et des tee-shirts, ainsi qu'une collation pour les participants.

SEKA

ACCRÉDITATION DU SERVICE DE BIOLOGIE MÉDICALE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dr. SOM Estelle, Médecin Biologiste

Dès son ouverture, le CHU d'Angré s'est inscrit dans la démarche qualité, en vue de devenir un hôpital de référence. Estimant qu'une prise en charge de qualité commence par un diagnostic rapide et fiable, la Direction Générale a initié un processus de certification du Service d'Imagerie médicale et un autre d'accréditation du Service de Biologie médicale que nous exposons dans nos colonnes.



HISTORIQUE DU SERVICE DE BIOLOGIE

Le Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) d'Angré, créé par le Décret n° 2017-714 du 03 novembre 2017, est le 5^{ème} établissement hospitalier du même type en Côte d'Ivoire. Soucieux d'offrir des prestations de qualité et des conditions de prise en charge adéquate à ses patients, il dispose de plusieurs services dont le Service de Biologie Médicale (SBM).

Les activités du SBM ont débuté dès l'ouverture de l'établissement, le 21 février 2018. Il est dirigé par Prof. KACOU N'DOUBA Adèle, Professeur Titulaire en Bactériologie-virologie. Sa devise est « Respect, Qualité du travail, notre priorité ».

Le SBM est ainsi composé :

- Un secrétariat ;
- Un Surveillant d'Unité de Soins (SUS) ;
- Un Responsable Qualité ;
- Un Responsable Biosécurité ;
- Un Responsable de gestions des réactifs ;
- Des unités fonctionnelles (Bactériologie-Virologie, Biochimie-Sérologie, Biologie moléculaire, Hématologie-Immunologie, Parasitologie-Mycologie et Biologie d'Urgences).

MISSIONS ET ORGANISATION DU SERVICE

Les missions du SBM, au nombre de trois, sont : le diagnostic, la formation et la recherche. Ses objectifs sont :

- Analyser les produits biologiques d'origine humaine pour le diagnostic, assurer la prévention, le suivi des maladies de l'adulte et de l'enfant ;
- Réaliser les analyses biologiques des clients dans les spécialités de Bactériologie-Virologie, Biochimie-Sérologie, Biologie moléculaire, Hématologie-Immunologie et Parasitologie-Mycologie ;
- Participer à des programmes de recherche sur les pathologies ;
- Participer à la formation initiale et continue des Agents de Santé en Biologie médicale.

Notre ambition est de fournir à nos clients, des prestations qui répondent à leurs exigences dans le respect de la personne humaine et de l'éthique médicale.

QU'EST-CE QUE L'ACCRÉDITATION ET SES OBJECTIFS ?

L'accréditation est une attestation délivrée par une tierce partie (organisme évaluateur) à une structure. Elle constitue une reconnaissance formelle de la compétence de cette dernière pour réaliser des activités spécifiques d'évaluation de la conformité.

Pour la Biologie médicale, elle se fait selon les exigences de la norme ISO 15189 version 2012. Il s'agit d'exigences relatives au management et à l'organisation du laboratoire, ainsi qu'aux compétences des personnels et à l'analyse de leurs pratiques. L'accréditation a pour but la reconnaissance de la compétence du SBM, fondée sur une évaluation des pratiques par les pairs. Son objectif est de garantir la fiabilité des examens de biologie médicale réalisés et la qualité de la

prestation médicale offerte. L'accréditation est délivrée par le Centre Régional d'Evaluation en Education, Environnement, Santé et d'Accréditation (CRESAC) pour une durée de 3 ans.

L'accréditation du SBM, dans un premier temps va porter sur les paramètres biochimiques (transaminases, créatininémie, Ag Hbs, glycémie). Cette portée va progressivement s'élargir aux autres paramètres de différentes spécialités.

ETAPES DU PROCESSUS D'ACCREDITATION DU SERVICE DE BIOLOGIE DU CHU-A

La Direction du CHU d'Angré, avec à sa tête M. GUEYE Idrissa, accompagne le SBM dans sa démarche d'accréditation. Le processus d'accréditation a débuté en octobre 2022, à la suite d'un audit diagnostic effectué par le CRESAC qui a relevé les insuffisances du système qualité existant dans le service.



Le cabinet consultant, dénommé ZLAC, est chargé d'accompagner le SBM pour une durée d'un an. Dans le cadre de ce processus, quatre formations de tout le personnel du SBM et d'autres personnels du CHU ont été réalisées ; elles portaient sur la compréhension de la norme ISO 15189 version 2012, la biosécurité, la gestion des clients et la métrologie. Il y a eu également 5 audits, dont un audit à blanc réalisé le 06 octobre 2023.

Afin de répondre aux exigences de la norme, quelques aménagements et acquisitions ont été faits avec l'accord de la direction, à savoir : l'installation d'une douche de sécurité, l'acquisition de thermomètres électroniques à surveillance continue et l'étalonnage des équipements critiques (pipettes, centrifugeuses, ...). Le plan d'évacuation au sol a été réalisé avec l'appui du Service de Communication et des Relations Publiques (SECOREP) et des Sapeurs-pompiers de la Direction Technique. C'est le lieu de saluer la Direction Générale du CHU d'Angré, avec sa tête M. GUEYE Idrissa, ainsi que tous les services partenaires pour leur engagement à soutenir le SMB dans cette démarche.

Les 23 et 24 novembre 2023, l'audit d'accréditation, à proprement parler, a eu lieu. Les écarts constatés sont en cours de correction ; le début d'année 2024 devrait voir l'accréditation du Service de Biologie Médicale du CHU d'Angré.

DON DU ROTARACT AU SERVICE DE PÉDIATRIE

C'est dans le cadre de ses activités sociales que le ROTARACT Club Abidjan Deux-Plateaux a tenu à visiter l'Unité de Néonatalogie du Service de Pédiatrie du CHU d'Angré. Ainsi, le club service, regroupant des jeunes professionnels qui réalisent des actions à impact durable, a opté pour des dons de produits infantiles de première nécessité en faveur de ladite unité : un stérilisateur, 12 paquets de sérums physidose, des biberons, 20 boîtes de lait, 20 paires de chaussons, 24 paquets de couches, etc.

Les dons ont été remis à Mme KRAH, Surveillante d'Unités de Soins (SUS) de la Néonatalogie, et à Mme ZADI Mireille, SUS déléguée. Cette remise s'est faite en présence de l'Adjoint du Chef de Service de Pédiatrie, Professeur AZAGO, et de M. KOUAKOU Hyacinthe, Chef du Service Autonome de Contrôle et d'Evaluation (SACE), le samedi 07 octobre 2023, à la salle de conférence du Bâtiment G.

Il s'en est suivi une visite dans l'unité bénéficiaire et des remises de dons symboliques aux parents des enfants patients.



Mme DJEDJE

LES DISTINCTIONS DU CHU D'ANGRÉ EN 2023

Par Mme DJEDJE

TROPHÉE DU CHU DE L'ANNÉE 2022

Le 26 janvier 2023, au Palm-club Hôtel, le CHU d'Angré a remporté le trophée de «CHU de l'année 2022» lors de la cérémonie des Oscars de la Santé organisée par le Club Socapharm. Cette distinction s'est faite sur la base de critères dont :

- l'accueil
- la propreté des salles d'attente et de consultations et dans l'enceinte des établissements sélectionnés
- l'écoute et la prise en compte des préoccupations et plaintes de la patientèle.



M. GUEYE, PRIX SPÉCIAL DU MEILLEUR ADMINISTRATEUR DES CENTRES HOSPITALIERS PUBLICS 2023



Le 28 avril 2023, Le DG du CHU d'Angré, Monsieur GUEYE Idrissa, a été désigné pour recevoir le « Prix Spécial du Meilleur Administrateur des Centres Hospitaliers Publics de Côte d'Ivoire 2023 » au cours de la cérémonie de Distinction des Meilleurs Acteurs de l'Émergence 2023.

Cet événement a été organisé par Afrique Vérité, dans le cadre de la 17^{ème} Edition de la Promotion de la Bonne Gouvernance. Cette cérémonie a été l'occasion de récompenser les acteurs de différents secteurs d'activités qui concourent à l'émergence de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en général.

Le choix du Jury sur la personne de Monsieur GUEYE Idrissa, DG du CHU d'Angré, a été basé, entre autres, sur ses nombreuses initiatives allant dans le sens de la bonne gestion du CHU d'Angré.

Monsieur GUEYE a dédié toutes ces distinctions à l'ensemble des Agents du CHU d'Angré dont les efforts sont ainsi reconnus.

SORTIE DE LA 1^{ÈRE} PROMOTION DE GYNÉCOLOGUES-OBSTÉTRICIENS DU CHU D'ANGRÉ

La cérémonie de sortie de la première promotion des Gynécologues et obstétriciens formés au CHU d'Angré, s'est tenue à la Salle de Conférences du bâtiment N de l'établissement, le lundi 21 août 2023.

Présidée par Prof. ADJOBY Roland, Chef du Service de Gynécologie-obstétrique. Cet événement s'inscrit dans le cadre des missions du CHU. Comme pour toutes les structures sanitaires du niveau tertiaire, le CHU d'Angré a en effet la triple mission de soins, de formation et de recherche. C'est donc dans cette optique que les étudiants, préparant le Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES), suivent une formation pratique dans les services médicaux, dont celui de Gynécologie-obstétrique. Prof. ADOBY n'a pas manqué d'adresser ses remerciements au Directeur Général du CHU, Monsieur GUEYE Idrissa, pour sa vision et pour la démarche qualité qu'il a instaurée au sein de l'établissement.

A cette cérémonie, Dr. KOFFI Soh, porte-parole des encadreurs du dit service, a adressé ses remerciements à tout le personnel du Service de Gynécologie-Obstétrique pour son implication dans la formation de cette première promotion. Il a aussi prodigué des conseils à ces nouveaux gynécologues.

Mme ALOCO



A photograph of a meeting room with several people seated around a large, light-colored wooden conference table. The room has light blue walls, a drop ceiling with recessed lights, and large windows in the background. In the foreground, a woman with long reddish-brown hair is seen from the side, sitting at the table and looking towards the front of the room. Other participants are visible further down the table, some looking at documents or laptops. The text "ESPACE RH" is overlaid in the center of the image in a green, stylized font.

ESPACE RH

LA PRIME D'INTÉRESSEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Par Mlle ERI Joëlle, Sous-Directrice de la Planification et de la Gestion des Effectifs

Communément appelée « prime d'intéressement », l'indemnité particulière en faveur du personnel est une indemnité dont jouissent les personnels du Ministère en charge de la Santé en fin d'exercice budgétaire. La détermination du montant, ainsi que l'octroi de cette indemnité, sont assujettis à un certain nombre de conditions.

Cadre réglementaire

La « prime d'intéressement » a été instituée par le Décret n°93-219 du 3 février 1993 portant création d'une indemnité particulière en faveur des personnels des établissements sanitaires publics. L'Arrêté interministériel n°249 du 13 septembre 2000 en détermine les modalités d'application.

Les bénéficiaires de l'indemnité

Les bénéficiaires de ladite indemnité sont le personnel (fonctionnaires et contractuels) et les internes.

L'assiette imposable pour la détermination de l'indemnité de l'interne est le salaire brut d'un médecin débutant.

L'assiette de calcul de l'indemnité d'intéressement

Selon l'article 2 de l'arrêté interministériel n°249 du 13 septembre 2000, la masse de l'indemnité annuelle à répartir représente 15% des recettes propres effectivement recouvrées lors de l'exercice budgétaire, à l'exclusion du produit de cession des médicaments et des consommables médicaux.

La perte du droit de bénéfice de l'indemnité d'intéressement

Le personnel ou l'interne, ayant fait l'objet d'une sanction prévue par le Statut Général de la Fonction publique, le Code du Travail ou le Règlement Intérieur de l'établissement, ne jouit pas du bénéfice de l'indemnité pour la seule année de l'application de la sanction.

MODALITES DE CALCUL DE L'INDEMNITE D'INTERESSEMENT

La masse de l'indemnité (MI) à répartir est divisée par deux.

- La 1^{ère} partie à distribuer est une somme identique pour tous. Cette somme résulte de l'application, à la moitié de la masse, d'un coefficient égal à l'inverse de l'effectif des personnels et internes.
- La 2^{ème} partie résulte de l'application, au salaire brut de chaque bénéficiaire, d'un coefficient égal au rapport entre la moitié de la masse de l'indemnité et la masse salariale.

La somme de ces deux éléments constitue l'indemnité due à chaque bénéficiaire.

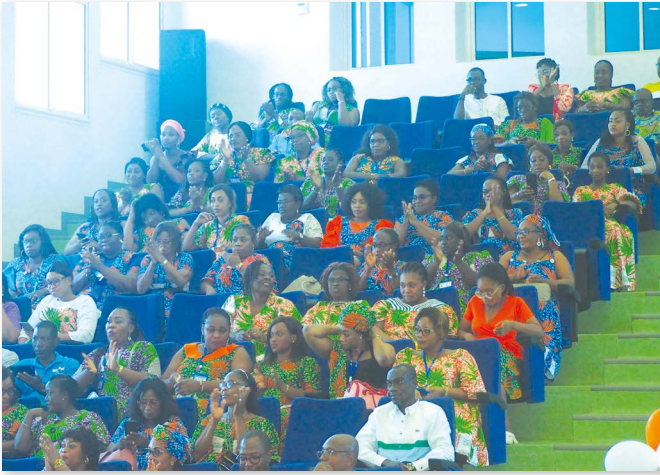
PRIME D'INTÉRESSEMENT

Prime 1 :	Prime 1 :
$\frac{\text{Masse de l'indemnité} \div 2}{\text{Effectif total du personnel}} \times \text{Temps d'activité}$	$\frac{\text{Masse de l'indemnité} \div 2 \times \text{Salaire brut}}{\text{Total de la masse salariale}} \times \text{Temps d'activité}$

Aux termes de l'article 8 de l'Arrêté interministériel n° 249 du 13 septembre 2000, lorsque la durée effective de service a été inférieure à l'année complète, l'indemnité subit un abattement correspondant.

CONFÉRENCE SUR LES DROITS DES FEMMES TRAVAILLEURS

A l'occasion de la Journée Internationale célébrée chaque année le 8 mars, la Direction Générale et la Mutuelle des Agents du CHU d'Angré (MACHUA) ont organisé une cérémonie mettant à l'honneur les femmes de l'établissement.



Depuis 2020, Monsieur GUEYE Idrissa, Directeur Général du CHU d'Angré, honore les femmes de l'hôpital en leur offrant le pagnes dédié à cette journée. En présence de Prof. AMON TANO-DICK, Directrice Médicale et Scientifique, le DG a marqué sa reconnaissance à l'endroit des femmes pour le travail abattu et leur a souhaité une très belle célébration de la Journée Internationale de la Femme.

Prof. KOUASSI Mathias, Chef du Service de Médecine du Travail et Pathologies Professionnelles, a donné une conférence ayant pour thème : "Stress au travail : facteurs de risques et stratégies de prévention".

Cette célébration, qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, a pris fin par un cocktail.

Mme ALOCO

Avis sur la célébration de la Journée des Droits de la femme au CHU



Mme ERI Joëlle

Sous-Directrice de la Planification et de la Gestion des Carrières

C'est une journée bilan des droits acquis par les femmes ; c'est aussi l'occasion de réfléchir aux futures batailles pour améliorer les conditions et le statut de la femme.

J'ai eu une très bonne impression. Il y a eu une mobilisation parfaite comparée à l'an dernier. C'est dire que les femmes accordent de plus en plus d'intérêt à cette journée. Il y a eu aussi une mobilisation au niveau des hommes. Le personnel accorde davantage d'intérêt aux activités menées par la MACHUA. On espère donc qu'il y aura beaucoup plus d'adhésions à notre mutuelle.



Mme COULIBALY Fatima

Agent au Service Autonome de Contrôle et d'Evaluation (SACE)

Le 08 mars est une journée pour revendiquer l'exercice effectif de nos droits. Les femmes se sentent souvent marginalisées et c'est pour elles l'occasion de s'affirmer, quel que soit leur statut social.

Félicitations à la MACHUA pour cet hommage fait aux femmes. J'ai beaucoup apprécié l'exposé de Prof. KOUASSI Mathias qui nous a donné toutes les astuces pour ne pas stresser au travail. C'était très éduquant.



Mlle KAMBO Hermine

PGP à la pharmacie

Pour moi, le 08 mars, c'est l'occasion pour la femme de revendiquer ses droits. Certaines femmes ne savent pas qu'elles ont droit à l'éducation, le droit de travailler et de faire certaines activités. C'est donc une journée pour nous de nous affirmer.

La célébration des femmes du CHU-A a été très belle. La MACHUA avance petit à petit et on espère que les années à venir seront meilleures.



Mlle BABO Inès

Agent du Service de Facturation

C'est une journée qui permet à la femme de connaître davantage ses droits.

Merci à la MACHUA pour l'honneur fait aux femmes en ce 08 mars. Merci également au DG pour les pagnes dédiés à cette célébration.

1^{ÈRE} EDITION DE LA JOURNÉE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL DU CHU D'ANGRÉ

Le CHU d'Angré a organisé, le jeudi 09 février 2023, une cérémonie en l'honneur de ses Agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite et de ses Médecins promus au grade de Maîtres de Conférences Agrégés.



A cette occasion, Le Directeur des Ressources Humaines, Dr. BENIE Henri-Michel, a rendu hommage aux retraités, en les remerciant pour leur dévouement, leur engagement et leur professionnalisme tout au long de leur longue carrière. Prof. Flore AMON TANO-H-DICK, Directrice Médicale et Scientifique, a félicité les Médecins qui ont acquis le grade de Maîtres de Conférences Agrégés, en 2018, 2020 et 2022.

Le Directeur Général du CHU d'Angré, Monsieur GUEYE Idrissa, a également marqué sa reconnaissance à l'endroit des retraités. Il leur a fait savoir qu'ils restent dans la grande famille du CHU d'Angré. Il a exprimé sa fierté à l'endroit des Médecins promus du CAMES (les Agrégés) depuis l'ouverture du CHU. Monsieur GUEYE a profité de l'occasion pour faire savoir que des prix d'excellence seront désormais institués au sein de l'établissement pour encourager et récompenser le professionnalisme de tous les travailleurs.

La cérémonie s'est terminée par une remise de diplômes et de bons d'achat aux Retraités et aux Agrégés, en présence des responsables administratifs, médicaux et médico-techniques de l'établissement. Un cocktail a clos cette journée spéciale pour le CHU d'Angré.

Miss KOUADIO



A group of people, mostly men, are in a starting crouch on a paved surface, possibly a track or parking lot. They are wearing athletic clothing in various colors like green, yellow, and red. In the background, there is a white bus, a silver car, and some buildings under a bright sky. The text "ESPACE SANTE" is overlaid in the center.

ESPACE SANTE



Cette nouvelle rubrique est destinée à promouvoir les compétences médicales et médico-techniques du CHU d'Angré. Elle permettra d'informer le personnel et aussi le grand public, sur ce que l'établissement propose comme prestations dans les différentes spécialités. Pour la 1^{ère} parution de cette rubrique, nous avons rencontré Dr. TOURE Dramane, Spécialiste en Chirurgie digestive et Chirurgie endocrinienne au CHU d'Angré.

Il a débuté son cursus scolaire à Katiola, puis au lycée Scientifique de Yamoussoukro. À la Faculté de Médecine de l'Université d'Abidjan, il a choisi la chirurgie. Il pratique son art depuis maintenant 20 ans. Lors de notre rencontre, il nous a dévoilé son activité et a apporté des précisions sur la prise en charge chirurgicale de l'affection des hémorroïdes, mal qui concerne une bonne partie de la population.

TOUT SAVOIR SUR L'OPÉRATION DES HÉMORROÏDES

Dr. TOURE Dramane : Spécialiste en Chirurgie digestive et Chirurgie endocrinienne



Quelles sont les pathologies auxquelles vous faites face fréquemment au CHU d'Angré ?

La chirurgie digestive, comme son nom l'indique, prend en compte tout le tube digestif, de l'œsophage jusqu'à la région anale. Cette chirurgie s'associe à la chirurgie endocrinienne qui, elle, prend en compte les glandes endocrines. Sachez qu'une glande endocrine est une glande interne qui sécrète des hormones qui vont être libérées directement dans la circulation sanguine. On peut citer comme glande endocrine, la thyroïde. Nous opérons justement très souvent le goitre au CHU d'Angré. C'est une hypertrophie de la thyroïde.

Vu que la chirurgie digestive s'étend à la région anale, l'opération des hémorroïdes se pratique-t-elle dans notre établissement ?

L'hémorroïde est en général une maladie secrète avec beaucoup d'appréhensions liées au traitement et à l'opération. Le grand public pense qu'il n'y a pas de traitement médical efficace et préfère se tourner vers

des traitements traditionnels ; c'est tout ceci qui crée des blocages au niveau de la prise en charge. Il faut savoir que l'intervention sur les hémorroïdes est une opération courante que nous réalisons dans notre établissement avec succès.

C'est souvent le Gastro-entérologue qui prend en charge l'affection des hémorroïdes. N'y a-t-il pas d'interférences entre les deux spécialités ?

Il n'y a pas d'interférences. C'est vrai que nos deux spécialités interviennent dans tout ce qui concerne le tube digestif. Le Gastro-entérologue peut vous suivre pour une maladie hémorroïdaire. Mais à certains stades de la maladie ou en cas de complications, il doit passer le relais à la chirurgie. C'est le cas par exemple quand il y a des saignements qui peuvent entraîner une anémie. Autrefois, nous avions des rencontres trimestrielles où se réunissaient tous ces spécialistes du tube digestif exerçant dans les différents CHU. Ces rencontres permettaient de parler des difficultés et innovations dans ce domaine-là. Cela ne se fait plus, mais nous devrions penser à relancer ces rencontres.

Vous avez parlé de certains stades de l'affection des hémorroïdes. Pouvez-vous nous définir ce mal et ses causes et nous dire à partir de quel stade il faut opérer ?

La maladie hémorroïdaire, c'est le gonflement et l'inflammation des veines hémorroïdaires au niveau du rectum et de la région anale. Notons que les causes sont diverses. Entre autres, nous avons : les efforts de poussée pendant les selles et le surpoids dû à la sédentarité et au manque d'activité sportive. Une cause non négligeable est la grossesse, à partir du 3^{ème} trimestre ; lorsque le bébé descend au niveau du pelvis, sa tête comprime les vaisseaux sanguins de cette région. Les veines hémorroïdaires se dilatent alors et se gonflent, provoquant la maladie.

Les différents stades de la maladie sont les suivants :

- stade 1 : on a une gêne au niveau de l'anus, mais pas de gonflement ;
- stade 2 : gonflement péri-anale quand on va à la selle, mais le gonflement se réduit facilement tout seul après ;
- stade 3 : gonflement anale et il faut des manœuvres (avec les doigts) pour le faire rentrer ;
- stade 4 : gonflement anale et cette sortie reste permanente.

Pour les stades 1 et 2, il y a des traitements et des méthodes non chirurgicales pour faire rentrer l'anus. A partir du stade 3, les traitements ne seront plus très efficaces et il faut faire la chirurgie.

Notons qu'on peut développer deux formes de la maladie des hémorroïdes ; elle est interne quand cela concerne le rectum et externe quand c'est la région anale qui est concernée. Un même patient peut être concerné par les deux formes.

Le grand public pense que cette opération peut provoquer une perte de virilité, voire une impuissance chez l'homme. Présente-t-elle des risques à ce niveau ?

Non ! L'opération n'affecte pas du tout la virilité ! Il faut savoir qu'au niveau des anses (organe ou partie d'un organe en forme d'arc) comme le rectum, il y a plusieurs couches. En surface, nous avons la muqueuse. En profondeur, juste après la muqueuse, il y a la sous-muqueuse. Après cette couche, il y a la musculature et enfin la séreuse. La chirurgie des hémorroïdes ne concerne que la muqueuse et la sous-muqueuse. C'est une opération que je dirais superficielle ; elle n'atteint même pas les couches où se trouvent les nerfs érecteurs. L'opération des hémorroïdes n'a donc absolument aucun impact sur la virilité de l'homme. Cela, quelle que soit la technique utilisée, à condition bien sûr que ce soit un spécialiste qui intervienne.

Quelles sont les techniques utilisées pour cette chirurgie ?

Il y a la technique du Longo et celle de Milligan Morgan. Sans entrer dans les détails spécifiques à chaque technique, je peux vous dire qu'elles sont toutes deux utilisées au CHU d'Angré.

Après l'intervention, y a-t-il des risques de récides ?

Oui, les récides sont possibles. Ainsi, un patient, qui a été opéré uniquement des hémorroïdes internes, peut développer des hémorroïdes externes et vice versa.

Mais des dispositions peuvent être prises pour éviter les récides. Le sujet qui a par exemple développé juste des hémorroïdes internes, s'il subit une intervention avec l'agrafe de Longo, il faut aussi lui faire une anoplastie pour empêcher la survenance d'une maladie des hémorroïdes externes.

L'opération est-elle douloureuse ? Et quel est le temps de convalescence après celle-ci ?

Dans le corps, toutes les terminaisons nerveuses sont douloureuses et l'anus est considéré comme une terminaison. Une chirurgie à cet endroit est douloureuse. Mais après un mois, on peut

être sur pied. Notons qu'on prescrit systématiquement des laxatifs au malade dès la veille de l'opération et ce, pendant un mois, afin que les selles soient molles. Cela permet d'atténuer la douleur à cause des plaies.

Une personne, ayant subi cette intervention, peut-elle reprendre sans risque des activités sportives comme le fitness ou les arts martiaux ?

Oui bien sûr ! Après la convalescence, le patient peut reprendre normalement toute activité physique.

Quels conseils pouvez-vous donner pour une bonne santé de l'appareil digestif ?

Pour une bonne santé de l'appareil digestif, il faut avoir une alimentation équilibrée, éviter d'être en surpoids et surtout réduire les féculents (le frotout et le riz par exemple) et même les éviter les soirs. Il faut privilégier les fruits, les légumes et les repas légers, les soirs.

Merci Dr TOURE pour votre disponibilité.

Je remercie le Comité de Rédaction de notre journal interne pour l'honneur et le privilège qui me sont donnés d'intervenir dans cette rubrique.

Propos recueillis par Miss KOUADIO et Mme ALOCO

CONNEXION
→ SANTE ←

Journal interne du CHU d'Angré

LE JOURNAL DU CHU D'ANGRÉ PARAÎT CHAQUE SEMESTRE.

**CETTE PUBLICATION APPARTIENT À TOUS LES AGENTS
DE L'ÉTABLISSEMENT ET TOUS PEUVENT
CONTRIBUER À SA PARUTION
EN CONTACTANT LE SERVICE DE COMMUNICATION
(POSTE 150).**

HYGIÈNE AU QUOTIDIEN

Par Dr. N'DRI Arlette, Sous-Directrice de l'Hygiène et de la Lutte contre les Infections Nosocomiales

Les mains constituent la voie la plus importante de transmission des infections croisées (plus de 85%) ; d'où l'importance particulière à accorder à l'hygiène des mains en milieu hospitalier.

L'HYGIÈNE DES MAINS 1/2

L'HYGIÈNE DES MAINS : POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les mains nous permettent d'interagir avec notre environnement. Ce dernier est peuplé de micro-organismes (bactéries, virus, champignons, moisissures...). Une fois contaminées par ces microbes, les mains les transportent et les disséminent ; c'est ce que l'on appelle les contaminations manuportées.

Une bonne hygiène des mains permet de réduire ou de limiter le risque de contamination de germes responsables d'infections nosocomiales et de maladies infectieuses telles que la grippe, la gastro-entérite et les intoxications alimentaires.

En établissement de santé :

L'hygiène des mains est un élément-clé de la lutte contre les infections associées aux soins et la transmission d'agents pathogènes.

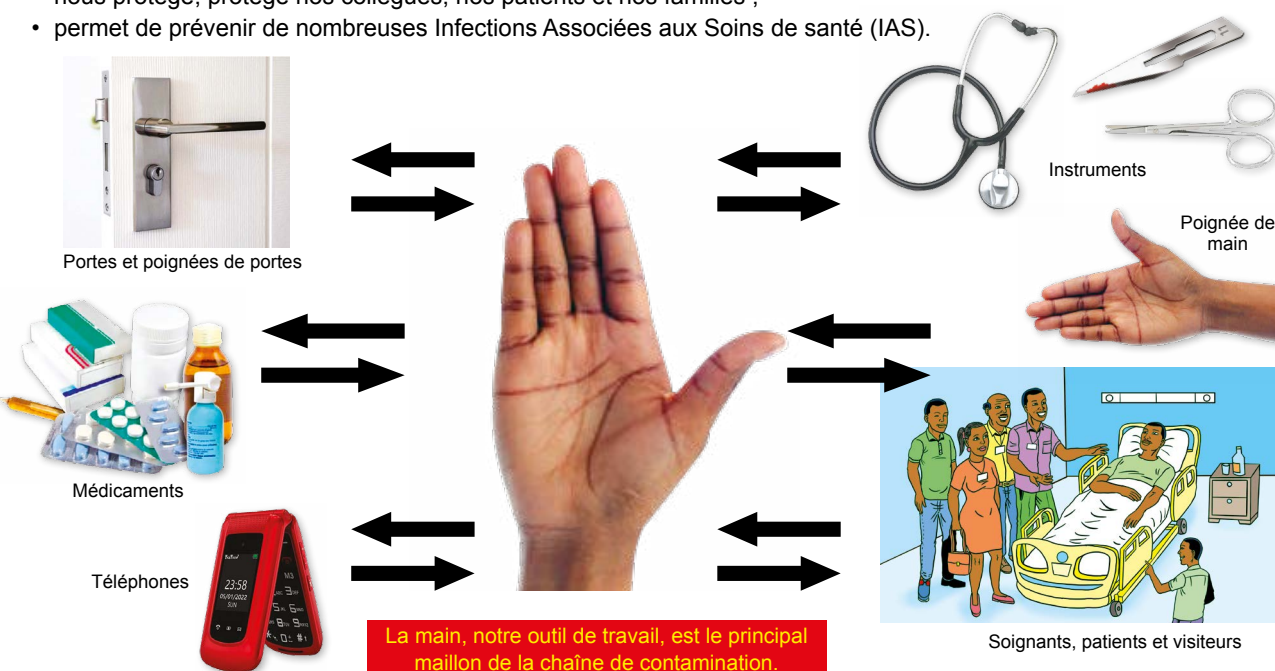
Dans la communauté :

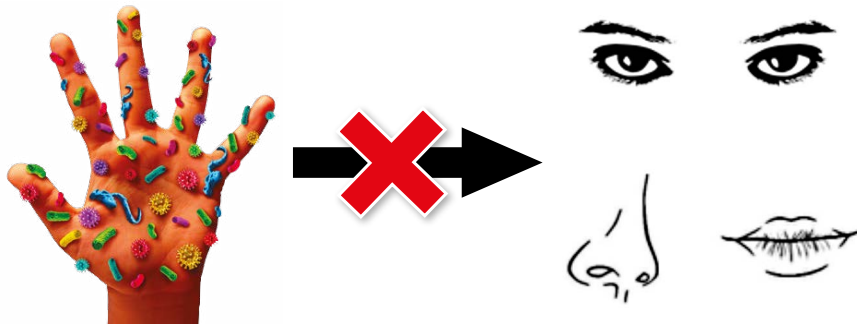
Un bon respect de l'hygiène quotidien des mains à l'eau et au savon permet de réduire la transmission des infections.

POURQUOI DEVONS-NOUS PRATIQUER L'HYGIÈNE DES MAINS ?

L'Hygiène des mains :

- est le meilleur moyen de prévenir la propagation des germes dans les établissements de soins et dans la communauté ;
- élimine considérablement les bactéries saprophytes qui composent la flore transitoire (principalement responsable des infections croisées) ;
- nous protège, protège nos collègues, nos patients et nos familles ;
- permet de prévenir de nombreuses Infections Associées aux Soins de santé (IAS).

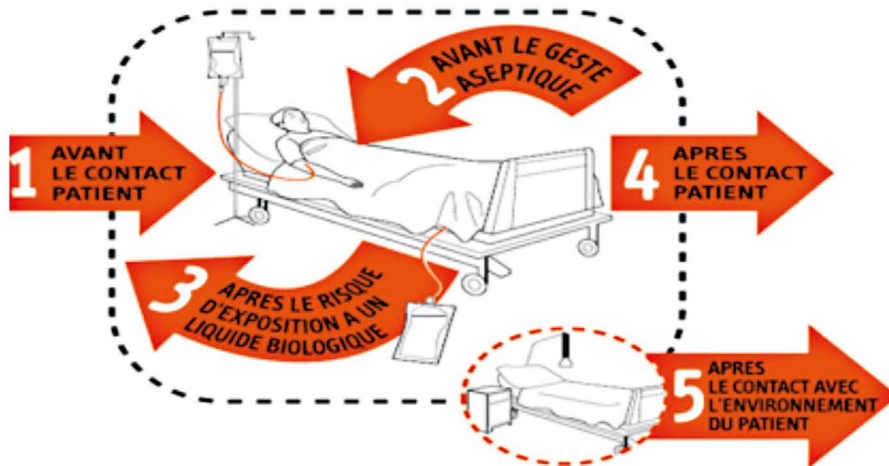




Ne pas se toucher le visage (yeux, nez, bouche) ou faire des soins sans avoir effectué l'hygiène des mains.

QUAND FAUT-IL FAIRE L'HYGIÈNE DES MAINS ?

En milieu hospitalier, l'hygiène est capitale lors de la prise en charge des patients. En la matière, il existe **cinq indications** à l'**hygiène des mains** qui sont exposées dans le schéma ci-dessous :



Autres moments importants pour l'hygiène des mains :

Toujours faire l'hygiène des mains avant de :

- mettre les Equipements de Protection Individuelle (EPI) ;
- préparer de la nourriture ;
- manger,...

Toujours faire l'hygiène des mains après avoir :

- retiré les EPI ;
- préparé de la nourriture ;
- nettoyé les locaux ;
- Manipulé les déchets ;
- utiliser les toilettes ;
- toussé ou s'être mouché,...

COMMENT EFFECTUER L'HYGIÈNE DES MAINS ?

Recommandations générales avant l'hygiène des mains :

- retirer tous les bijoux des mains et des avant-bras ;
- les ongles doivent être courts sans vernis ;
- ne pas porter d'ongles en acrylique ou collés ;
- tenue à manches courtes ou aux $\frac{3}{4}$ conseillée.

Si les mains sont souillées par de la saleté ou des sécrétions : **SE LAVER LES MAINS À L'EAU ET AU SAVON.**

Si elles ne sont pas visiblement souillées, se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique (SHA).

NB : Ne jamais utiliser la SHA sur des mains visiblement sales ou mouillées.

Dans le prochain numéro de notre journal, nous présenterons les **différentes techniques d'hygiène des mains**.

DIÉTÉTIQUE : ALIMENTATION DU NOURRISSON DE 6 À 24 MOIS

Par Dr. Diabagaté, Nutritionniste

L'introduction des aliments de complément marque une transition nutritionnelle importante pour le nourrisson. Vers l'âge de six mois, le lait commence à ne plus suffire à combler les besoins nutritionnels du nourrisson en croissance. Les autres aliments sont donc introduits dans son alimentation pour favoriser sa croissance et son développement.

PRINCIPES DIRECTEURS D'UNE ALIMENTATION DE COMPLÉMENT

Les principes directeurs d'une alimentation de complément adaptée sont les suivants :

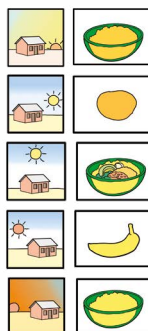
- Poursuivre l'allaitement (maternel, artificiel ou mixte), à la demande, jusqu'à l'âge de 2 ans, tant et aussi longtemps que la mère et l'enfant veulent continuer ;
- Choisir un moment où le nourrisson est bien reposé, de bonne humeur et non incommodé par un rhume ou un autre problème de santé ;
- Respecter les règles d'hygiène et manipuler correctement les aliments ;
- Commencer à 6 mois par de petites quantités et augmenter progressivement la ration alimentaire à mesure que l'enfant grandit.

Le tableau ci-dessous présente la consistance, la fréquence et la quantité des repas en fonction de l'âge.

Âge	Consistance	Fréquence par jour	Quantité à chaque repas
6 mois	Bouillie épaisse	2 repas (matin et soir)	2-3 cuillerées à soupe par repas
7 à 8 mois	Bouillie épaisse et purée	3 repas Matin et soir : bouillie / Midi : purée	Augmenter progressivement jusqu'à la moitié d'une tasse de 250 ml (125 ml) à chaque repas.
9 à 11 mois	Bouillie épaisse, repas familial avec des aliments hachés ou grossièrement écrasés et collations avec des aliments que les nourrissons peuvent tenir dans leurs mains	3 repas Matin et soir : bouillie Midi : repas familial + 2 collations	La moitié d'une tasse ou bol de 250 ml (125 ml) par repas
12 à 24 mois	Bouillie épaisse, Repas familial, hachés ou grossièrement écrasés si nécessaire et collations	3 repas Matin : bouillie Midi et soir : repas familial + 2 collations	¾-1 tasse ou bol de 250 ml plein.

LES ERREURS À ÉVITER

- Ne jamais commencer la diversification alimentaire par des repas sucrés. Le sucre crée une addiction chez les enfants et lorsqu'ils y sont habitués, ils ne veulent plus manger les autres repas. Les bouillies des nourrissons sont à sucrer avec du lait artificiel adapté à leur tranche d'âge.
- Le miel est à éviter avant 12 mois car susceptible de provoquer le botulisme infantile.
- Si votre bébé refuse de manger un aliment, n'insistez pas. Si on le force ou si on insiste, l'enfant associera l'aliment à une expérience négative, et cela diminuera encore plus ses chances d'aimer ces aliments un jour. Proposez-le-lui de nouveau quelques semaines plus tard. Continuez à le lui offrir même après 3 ou 4 refus, puisque cela peut prendre 15 ou 20 fois avant qu'il aime un nouvel aliment, le temps que son goût se forme.
- Le jaune d'œuf peut être introduit dans l'alimentation de l'enfant à partir de 7 mois révolus et l'œuf entier à partir de 9 mois. Les quantités de viande, poisson et œuf sont réduites en raison de l'immaturité du rein de l'enfant.
- Jusqu'à 4 ans, afin de prévenir les risques d'étouffement, évitez des aliments petits, durs et ronds. Parmi les aliments à éviter se trouvent l'arachide, les raisins frais et secs, la carotte, les aliments piqués sur des cure-dents et le maïs.
- D'autres aliments sont également à éviter. Ce sont :
 - Le chou, les navets et les aliments épicés à cause du risque de ballonnement abdominal ;
 - Les crustacés à cause du risque d'allergies ;
 - Les boissons gazeuses, sirops, jus de fruits industriels (trop sucrés), thé, café (excitants) ;
 - Les confiseries (bonbons, chocolat, ...) pour ne pas développer le goût sucré ;
 - Les fritures parce que trop de graisses cuites peuvent entraîner une surcharge pour le foie.



CARNET ROSE

Vous avez vécu des événements heureux (naissances ou mariages) ? Partagez votre joie avec tout le personnel du CHU en nous envoyant les photos et la description du fait qui marque votre vie à : info@chuangre.ci



Le 19 août 2023, à la Mairie de Bingerville, M. Anet Bernard KANGAH, Préparateur & Gestionnaire en Pharmacie, (PGP) et Ida TOKPA ont célébré leur union.



M. ASSOH Brow Fernand, et KINGONAN Ange Dieudonnée, Secrétaire de direction au Service de Pédiatrie, ont célébré leur union le 19 août 2023, à la Mairie de Divo.



KOKORA Hourahon Auriane, Fille de KOKORA Koutouan Luc, Chauffeur-ambulancier à la Sous-Direction des Soins Infirmiers et Obstétricaux, née le 08 juin 2023.



KOKORA Joël Eliram Uriel, né le 11 avril 2023, est le fils de KOKORA Blaise, Vaguemestre à la Direction Générale.

CONSIGNES À RESPECTER AU SEIN D'UN HÔPITAL



Ne pas photographier ou filmer au sein du CHU.



Ne pas sécher du linge dans l'enceinte du CHU.



Ne pas marcher, ni s'asseoir sur la pelouse.



Ne pas répandre de l'eau ou tout autre liquide sur le sol ou sur la pelouse.



Ne pas klaxonner.



Circuler en voiture à faible vitesse.